



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 79

Texte de la question

## MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert, pour le groupe écologiste.

M. François-Michel Lambert. Monsieur le Premier ministre, vous avez passé deux jours à Marseille, d'où vous revenez aujourd'hui, et vous avez dû faire le même constat que nous, élus locaux, sur les problèmes structurels de cette ville et de ses alentours : délinquance de plus en plus violente et en voie de banalisation, délitement urbain, économie à bout de souffle, extrême pauvreté et un faible réseau de transport sans cohérence territoriale.

Vous proposez la création rapide d'une métropole. Ses compétences doivent être bien définies en matière de sécurité, de transport, de logement et d'environnement. Une vision transversale du développement économique et industrielle est nécessaire car oui, il faut de la coopération, mais il ne faut pas qu'elle se transforme en hégémonie marseillaise. Notre richesse, vous avez pu le voir, ce sont nos identités locales. Il est impératif que nos communes gardent de l'autonomie, c'est un impératif. Pour parvenir à créer cette métropole, le mot d'ordre est donc la concertation. Vous avez décidé la nomination d'un préfet délégué au projet métropolitain. Sa mission première sera bien le dialogue avec tous les acteurs locaux.

Je propose d'aller plus loin : la mise en place d'une conférence nationale autour de tables rondes pendant deux jours, réunissant les élus, le Gouvernement, le patronat, les salariés, les associations et les services de l'État.

M. Étienne Blanc. Encore un colloque !

M. François-Michel Lambert. Une telle concertation ne pourra être menée à bien que dans un climat apaisé, dans le cadre d'une unité nationale dépassant les jeux politiques. Sans harmonie et avec de la peur, nous ne pourrions discuter sereinement.

Le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a commencé à avancer vers une paix retrouvée avec la mise en place des zones de sécurité prioritaires ; plus de moyens, de la coordination, des zones ciblées, telle est la prochaine étape indispensable pour ramener de la sérénité.

Enfin, et cela me tient à cœur en tant que député du groupe écologiste, notre mission est de préparer l'avenir et d'avancer vers une société durable. Profitons de la création de cette métropole pour imposer la transition énergétique. Imaginons les agglomérations de demain prenant totalement en compte le développement durable. Marseille doit devenir un espace majeur en Méditerranée. La réussite de ce grand défi, celui d'une métropole dynamique, moderne et vertueuse, doit venir d'en bas avec l'aide d'en haut. (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur François-Michel Lambert, vous avez raison : c'est à travers une stratégie globale qu'il faut apporter une réponse aux défis de Marseille, et le Premier ministre vient de l'expliquer. Je le souligne, c'est la première fois dans l'histoire de la Ve République qu'au-delà de la région parisienne, un gouvernement décide de prendre à bras-le-corps les défis posés par la deuxième ville de France, qui a besoin du soutien et de la protection de l'État face aux enjeux économiques, culturels, sociaux et démographiques auxquels elle fait face.

À cette fin, et Jean-Marc Ayrault l'a souligné en allant à Marseille, il s'agit de responsabiliser la société économique, les acteurs et les élus pour qu'ils prennent leur destin en main, et de créer une véritable métropole.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Manuel Valls, *ministre*. Pour ce qui me concerne, en écho bien évidemment aux engagements de campagne du Président de la République, en me rendant sur place dès le 21 mai, j'ai annoncé qu'en matière de lutte contre la délinquance, contre le crime, contre ces nouveaux trafics de drogues et d'armes, contre cette jeunesse qui n'hésite pas à s'accaparer des territoires en tuant avec des armes de guerre, il fallait une réponse à un niveau sans précédent. Cela passe par la création d'un préfet de police doté de pouvoirs qui lui permette d'organiser le travail de la police et de la gendarmerie, par la coopération très étroite entre police et justice, et je me rendrai à cet effet à Marseille avec Christiane Taubira. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Cela passe aussi par des effectifs supplémentaires, notamment en matière de renseignement, de police judiciaire et de spécialisation, pour la police comme pour la gendarmerie, car il n'y a pas de belles affaires là-bas : tous les policiers et tous les gendarmes doivent se consacrer à l'essentiel, au démantèlement de ces noyaux durs qui font peur, qui tuent et qui atteignent aujourd'hui un niveau insupportable. Il est temps que l'État et le gouvernement de ce pays se préoccupent de Marseille et de cette délinquance que l'on a laissé filer.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Et puis bien évidemment, il y aura poursuite de la lutte contre la délinquance grâce aux zones de sécurité prioritaire, annoncées dès le mois de juillet, dans les quartiers nord, dans les quartiers sud et dans les cités concernées. Nous en avons parlé avec le maire de Marseille : il s'agit d'organiser une coopération avec la ville à travers sa police municipale et sa vidéo-protection. Bref, il s'agit d'un plan d'ensemble pour faire la guerre - j'emploie volontairement le mot parce qu'il a été utilisé en d'autres circonstances - aux mafias, aux trafics de drogue et pour rétablir l'ordre républicain à Marseille ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. Dominique Le Mèner. Et pour Guérini ?

## Données clés

**Auteur :** [M. François-Michel Lambert](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 79

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 septembre 2012](#)